

**DROIT D'OPTION AU
TITRE DE L'ANNEE N**

- ♦ Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 7-1
- ♦ Décret n°2004-878 du 26 août 2004 relatif au compte épargne-temps dans la Fonction Publique Territoriale (J.O du 28 août 2004)
- ♦ Décret n°2010-531 du 20 mai 2010 modifiant certaines dispositions relatives au compte épargne-temps dans la Fonction Publique Territoriale (J.O. du 22 mai 2010).
- ♦ Circulaire n°10-007135-D du 31 mai 2010 relative à la réforme du compte épargne-temps dans la Fonction Publique Territoriale

Délibération en date du..... déterminant les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du compte épargne-temps ainsi que les modalités d'utilisation par les agents de la commune de,

NOM :

PRENOM :

SERVICE :

STATUT : titulaire non-titulaire

CATEGORIE :

GRADE :

QUOTITE DE TRAVAIL : temps plein temps partiel (___ %) temps non complet

DROIT D'OPTION :

☞ Stock détenu sur le CET au 31/12/N = _____ jours

☞ Nombre de jours ouvrant droit d'option au 31/12/N= _____ jours (> 20 jours sur le CET)

☞ Opte pour : (combinaison possible des jours : entre les jours > 20 et < 60)

- | | |
|--|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> Congés | Nombre de jours : _____ |
| <input type="checkbox"/> Indemnisation | Nombre de jours : _____ |
| <input type="checkbox"/> RAFP | Nombre de jours : _____ |

Fait à _____ , le _____ Signature de l'agent :	Le _____ Visa du chef de service :
Le _____ Visa du Directeur Général :	Décision de l'autorité territoriale : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Fait à _____ , le _____ Signature de l'autorité territoriale :

N.B. : Demande à formuler avant le 31/01 de l'année N+1.